



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/06/2022

Dossier complet le :

28/06/2022

N° d'enregistrement :

2022-6234

### 1. Intitulé du projet

plantation de 2 boisements de 1.51 et 1.64 ha aux lieux dits Bel Air du bourg et la Parpoire sur la commune de La Roche-sur-Yon (85)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom **Bouard (maire)**

Prénom **Luc**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**commune de la Roche-sur-Yon**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**Pascal Lumeau -Directeur Général Adjoint**

RCS / SIRET

**2 1 8 5 0 1 9 1 4 0 0 0 1 2**

Forme juridique

**collectivité territoriale**

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47c	1ers boisements d'une superficie totale supérieure à 0.5ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

plantation d'un boisement et d'une haie bocagère en limite de propriété au lieu dit la Parpoire ha composé de chênes sessiles, chênes tauzins, alisiers torminaux, chênes verts, pommiers communs, poiriers à feuille de coeur, bouleaux verruqueux, genets à balai, cornouillers sanguins, bourdaines, cormiers

plantation d'un boisement au lieu dit bel air du bourg composé de bouleaux verruqueux , chênes sessiles, chênes verts, chênes tauzins, érables champêtres

## 4.2 Objectifs du projet

L'agglomération de la Roche-sur-Yon s'est lancée en 2020 dans une volonté de planter 100 000 arbres à l'échelle du mandat électoral. Chacune des 13 communes de l'agglomération peut déployer sur son territoire des projets sur ses propriétés. La ville de la Roche-sur-Yon a étudié la possibilité de boiser certains de ses terrains en CMD qui lui ont semblé les plus appropriés et en accord avec les agriculteurs exploitants, qui n'auront donc plus la jouissance de ces espaces.

Au lieu dit la Parpoire l'objectif est de créer un corridor épais qui permet de protéger plus efficacement la petite rivière de la Trézanne des effluents possibles de la parcelle agricole située en amont.

Au lieu dit Bel air du bourg, l'objectif est de renforcer une continuité paysagère et écologique en bordure de l'autoroute A87. Dans les 2 cas une étude préalable menée par l'ONF a été commandée par la ville pour proposer la meilleure implantation possible et un choix d'essences adaptées au terrain.

Des choix d'organisation en bosquets ou en ligne ont été définis suivant les sites afin d'optimiser le nombre d'arbres et aussi d'éviter des effets de ruissellement.

la liste des végétaux prend en compte l'adaptation au changement climatique en intégrant des chênes tauzin et des chênes verts, plus particulièrement adaptés à des sécheresses prolongées. Le chêne tauzin est un pari pour l'avenir, le chêne vert a déjà donné de bons résultats en ville.

La liste complète des végétaux, leur nombre et répartition par site est en annexe.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de plantation s'effectuent sur des terrains qui étaient jusqu'à présent en activité agricole via des conventions de mise à disposition (CMD). Une entreprise de paysage va exécuter ces travaux pour le compte de la ville via un marché notifié en juin 2022.

Le site dit la Parpoire accueille des cultures vivrières en rotation ( colza, blé..). La CMD récupérée jouxte une plus grande parcelle qui va conserver son activité agricole et qui appartient à un propriétaire privé.

En juillet 2022, un piquetage précis de la limite de propriété sera effectuée pour permettre à l'agriculteur de continuer son activité sans empiéter sur la zone à planter.

Le site dit Bel air du bourg accueille un mélange de graminées pour fourrage- prairie non pâturée. Le site est facilement circonscrit et ne nécessite pas de bornage particulier.

Sur les 2 sites il n'a pas été prévu de travaux de sous solage, ni de labour afin de ne pas amplifier la déstructuration du sol. Seul un lit de paillage de souche sur une épaisseur d'environ 8/10 cm sera épandu sur les zones à planter. Ces travaux sont prévus courant été 2022, juste après une fauche rase de l'ensemble des parcelles.

La plantation à proprement dite d'une totalité de 6100 arbres pour les 2 sites sera effectuée en hiver 2022/23 en fonction des conditions climatiques. La densité moyenne de plantation est de 0.6 arbres par m<sup>2</sup>.

Des protections anti rongeur sont prévues sur environ 1/3 des plantations sur les sujets les plus sensibles, principalement les arbres de haut jet.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entreprise de travaux a dans ses attributions le fauchage des bandes et espaces entre les rangs pendant la durée du chantier puis jusqu'à 1 an après la réception des travaux.

L'entretien à suivre sera pris en charge par la ville dans les mêmes conditions, à raison d'un passage par an.

Les sites n'étant pas accessibles au public et éloignés des habitations, les seules contraintes résident au niveau des limites de culture agricoles et des lignes électriques à proximité.

Les arbres ne sont pas destinés à une quelconque exploitation du bois. Le projet vise à regarnir des espaces ouverts en offrant une végétation arborée pérenne.

Pour faciliter l'entretien, une distance de 4m a été prise en limite séparative avec la seule maison à proximité sur le site de la Parpoire.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

aucune

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie bel air du bourg = 1.51	ha
superficie parpoire = 1.6422	ha

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

La Roche sur Yon 85000

coordonnées GPS

Bel air du bourg

46639795

-1.395441

la Parpoire

46637941

-1.392771

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II n° 520005759 « zone de bois et bocage à l'est de La Roche-sur-Yon »
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet transforme des espaces agricole de céréales et fourrage en espaces boisés
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	il engendre une activité différenciée au vu de la transformation d'espaces agricoles en espace de boisement.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne semble pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. Les sites ont été soigneusement étudiés et choisis parmi d'autres CMD au vu de divers critères: la situation spatiale, les services rendus par une future plantation, la bonne compréhension par les exploitants du projet afin qu'il n'y ait pas de souci à posteriori.

Conscient de ne pas devoir grignoter l'espace agricole il est aussi nécessaire de préserver des zones tampons boisées dans des espaces sensibles.

Le projet de ces 2 boisements doit être vu comme une opportunité qui devrait permettre d'améliorer la qualité paysagère et écologique de ces espaces sans impacter fortement l'activité agricole adjacente.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Tableau descriptif des travaux et liste de végétaux (répartition % par sites)  
Plan première étude ONF 1/1500 (situation et surfaces)  
Plan de situation-plan ville  
Extrait cadastral

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Roche-sur-Yon

le, 16/06/2022

Signature

Rascal L...

Directeur général adjoint  
Pôle Equipements et Espaces Publics

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus